



Comité Régional Tir à l'Arc

Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur

SIRET N°412 981 797 00050
Code Naf 9312Z



Réunion CODIR

Samedi 04 mars 2023

La réunion se déroule en présentiel pour certains et en visio pour d'autres.

Présents :

Marcel ALBERT, Michel ALLEGRE, Frédéric ARMANINI, Corinne AUBRY, Christine BOURG, Guy DARNIS, Sylvie DEMAY, Bruno DEMAY, Angélique DUVAL, Jean-Marie LESAGE, Bertrand MASSE, Anaïs MAURICEAU, Marie Christine MENAGER,

Absents ou excusés :

Xavier COLLIN, Valérie FENOGLIO, Marie-Chantal GUZMAN, Audrey KIENER, Jacques PETITJEAN, Myriam SCHOOF, Stéphane VALETTE,

Début de la séance : 18 h 05

ORDRE DU JOUR

- Statuer sur les récompenses à venir (toutes épreuves régionales)
- Point sur les liens avec le CREPS (parcours, run, ...)
- Règlement des compétitions régionales (traitement des absences lors de la remise des prix)
- Point sur les DR, TRJ et Ch. régional TAE (dont réservations des nuitées rapidement - nombre)
- Formation (PPR, ... formation EF [coaching], ...) ; formation arbitre ;
- Stages parcours (organiseurs et archers)
- Gazette ... le retour et communication
- Questions diverses mode ouvert (faisons-nous une réunion calendrier concours en juin ????)

**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

• Statuer sur les récompenses à venir

La discussion porte sur le fait de maintenir ou pas les récompenses des championnats régionaux et sous quelles formes. Tant pour les jeunes que pour les adultes il est important pour certains de recevoir une récompense.

Anciennement :

Récompenses TRJ : Bon d'achats (300 euros par catégorie).

Récompenses DR : Médailles

Cette année, il y a besoin de diminuer les frais. Après un tour « de table », la majorité des membres présents se positionne pour le maintien des médailles de taille équivalente pour les 3 places.

Pour le TRJ, les jeunes ayant tiré les 3 manches se verront offrir leur inscription au Championnat Régional TAE. L'inscription à la finale des DR sera offerte aux équipes concernées.

Décision :

TRJ : Médailles aux 3 premiers et un bon d'achat de 50€ pour le 1^{er}.

DR : Trophées au 3 premiers.

Il est décidé de maintenir les médailles 1, 2 et 3 pour tous les archers (adultes et jeunes).
Le Bureau gèrera l'achat de ces récompenses.

• Point sur les liens avec le CREPS

Une rencontre a eu lieu le 21 février entre Michel, Marcel et Thibault DESPRE, directeur du CREPS.

Le CD 83 a obtenu l'organisation de la finale du Run Archery Tour le 30/09 – 1^{er}/10 - 2023.
Stéphane Valette en sera l'arbitre responsable et validera le parcours (visite programmée le 11/03 à 8h30).
Le Comité Régional accompagnera le CD dans la gestion de cette compétition.

Les cibles seraient installées sur le stade et dirigées vers la mer. Les gradins à l'arrière pourront accueillir du monde sans difficultés.

Nous bénéficierons de la gratuité du site (~1200 euros). Une partie de l'hôtellerie sera mise à disposition des sportifs au tarif de 43 euros.

Cela aura également un impact publicitaire pour le CREPS.

Thibaut attend une synthèse explicative d'un parcours pour nous faire une réponse officielle.

De principe, il valide l'installation d'un parcours permanent de 24 cibles (env. 2,5 kms) sur la partie haute du site.

Géré par nous-même, cela permettra l'organisation de stages et/ou de compétitions sans contrecoup financier.

Une convention d'usage doit être prochainement rédigée dans ce sens avec validation administrative.

L'achat des cibles se fera sur le budget 2024. Marcel propose de prêter les cibles 3D pour compléter l'offre de parcours.

Un questionnaire va être adressé aux licenciés pour trouver toute l'aide possible au montage et à l'entretien.

- **Règlements DR, TRJ & Championnat régional TAE**

Les Règlements TRJ et DR ont été validés. Ils seront diffusés dans le WE (c'est fait).

Celui du Championnat Régional est en cours de rédaction et sera diffusé sous 15 jours.

Organisation Championnat Régional TAE à Barcelonnette :

Michel demande qui sera présent afin de confirmer à Eloïse TRON (présidente du Club) le nombre de personnes ayant besoin de réserver une chambre. Il informe que le Comité prend en charge le couchage des membres du Codir qui seront présents ainsi que des arbitres.

Environ 14 personnes seront présentes : Jean-Marie, Michel, Myriam, Marie-Christine, Anaïs, Angélique. François Xavier en sera l'arbitre responsable. Jean-Marie en sera le Responsable Technique.....

36 cibles seront installées pour le championnat.

Julien étant absent, une nouvelle organisation est mise en place pour tenir les classements via la commission Cibles.

Michel aborde le comportement de certains archers lors la remise des récompenses du Championnat Régional.

Les membres sont unanimes sur le fait que ce comportement est difficilement acceptable.

Michel a eu le directeur administratif de la FFTA : Il est impossible de sanctionner à ce jour l'absence sur le podium.

Il sera noté sur les mandat régionaux qu'en cas d'absence, aucun prix ne sera remis.

La FFTA va apporter des modifications dans ses statuts par obligations ministérielles (infos à l'AG fin mars). En conséquence, des modifications devront être votées pour ceux de la Région. De plus, Il va falloir créer un règlement intérieur et mettre en place une Commission Discipline.... Il faudra qu'un juriste accompagne la mise en place de cette commission.

- **Formation (PPR, EF, Arbitres)**

Formation Entraîneurs

Sylvie détaille les participants aux différentes formations :

- encadrants fédéraux : 70 inscrits - 61 reçus (9 ont été absents sur 1 ou plusieurs journées).

10 personnes sont sur le cursus entraîneur fédéral. L'une d'elle sort de la formation « encadrant ».

Sylvie remercie Marcel pour le site de formation – Le Club de Gonfaron s'est une nouvelle montré disponible pour accueillir les stagiaires.

L'équipe ETR est de plus en plus restreinte : 3 BE (Mathieu, Dominique, Bruno) peuvent être présents pour encadrer les formations ou stages. Nicolas VILLEMUR est à ce jour uniquement tourné vers le Pôle et les stages PPR.

Si la Région embauche un autre BE que Nicolas pour poursuivre la mission entraînement du Pôle, il reprendra ses fonctions au de l'ETR.

La commission formation prend ses marques après le départ de Julien.

PPR

Stage du 27 avril au 1^{er} mai (PPR avec objectif Ch. de France plus détection des jeunes ayant postulé pour le Pôle de Boulouris).

Il est nécessaire que Nicolas commence à se déplacer les mercredis dans les clubs avec les jeunes du CREPS.

Michel informe qu'il l'a relancé et que ces déplacements sont en préparation.

Examen EF le 10 juin. Le stage coaching reste sur les PPD ou PPR. Pas de stage coaching sur le Championnat régional mais sur un seul TRJ (N°2 à Cannes Mandelieu le 8 mai). L'Information sera faite auprès des candidats.

- **Formation Arbitres**

18 ou 19 personnes se sont engagées dont 1 Jeune Arbitre. Aujourd'hui a eu lieu la validation des acquis. Le 15 avril aura lieu l'examen Session 1-2023 et le 05 novembre l'examen 2-2023.

- **Stages Parcours**

2 stages régionaux sont organisés.

Un Campagne à Gémenos (13) et un 3D-Campagne à la Valette (83).

Il n'y a pas de stage pour le CD84.

Guy (et le CD04) prévoit un demi parcours à Clamensane, initiation & perfectionnement campagne & nature, avec réglage des distances le 19 mars 2023.

Le concours Régional par équipe de Club (et plus) Campagne va peut-être se faire à Ollières. A suivre...

Il est demandé de mettre tous les membres du CODIR en destinataires de la diffusion des stages.

- **Gazette..... le retour**

Anaïs explique que la gazette devrait sortir dans les prochains jours. Elle sera composée de 16 pages.

Quelques articles et complétés de photos dans un format simple et direct.

La Ciotat, Marignane, Arc club Nice, la Flèche Caturige contribuent régulièrement à son écriture en envoyant des informations.

- **Questions diverses**

Michel rappelle que les frais afférents à Nicolas VILLEMUR CD84 sont pris sur le compte de Boulouris et non sur celui du CR.

Question : Faisons-nous une réunion calendrier concours en juin ?

Ce serait bien de reprendre cette habitude avec les Clubs mais le temps semble trop juste pour cette fois ci.

A organiser au niveau département pour le moment.

Projet Héraclès :

Projet présenté par Guy.

Celui-ci se jouerait pendant la saison salle mais peu aussi exister en extérieur. Le nom du Trophée est en lien avec les 12 travaux d'Hercule. Pour 6 départements - 2 concours dans chaque, soit 12 concours.

Participation à minimum 1 concours par département, c'est le cumul des 6 concours qui fait le classement.

Prix = « bouffe » locale

But : mixer les archers, créer du lien..... à réfléchir et à organiser.

Michel informe que la Mairie de Saint- Raphael est favorable (sous certaines réserves) à accompagner le club pour un championnat de France Campagne.

Il faut la possibilité d'un lieu pouvant accueillir 3 parcours. Michel a reçu le cahier des charges. Le coût n'est pas encore connu

Fin de séance : 20h40

Mr ALLEGRE Michel

Signature



Le Président